

# BONNE GOUVERNANCE ET ÉCONOMIE SOCIALE

3 DATES  
À RETENIR

Cette formation vous propose d'aborder en trois dates les divers aspects d'une bonne gouvernance à travers des outils pratiques et des exemples concrets.

Elle s'adresse tant à des responsables et directeurs de structures d'économie sociale qu'à leurs administrateurs.

## Une THÉMATIQUE au cœur de l'économie sociale

La relation entre le conseil d'administration (CA) d'une entreprise d'économie sociale et sa direction est au cœur de la gouvernance d'entreprise. Celle-ci se définit comme l'ensemble des règles et procédures qui régissent les relations entre la direction d'une entreprise, son conseil d'administration, ses membres ou coopérateurs et d'autres parties prenantes.

La manière de régler les relations CA – direction a une influence directe sur le fonctionnement de l'ensemble de l'entreprise ou de l'institution. Une gestion saine de la structure nécessite donc des membres du CA et de la direction de bien connaître et assumer leur rôle respectif. Elle demande également d'avoir des administrateurs complémentaires et compétents, capables de lire et comprendre les outils de gestion financière de la structure (bilan, budget, gestion des subsides, etc.), de tracer les lignes directrices à suivre, de soutenir la direction et son équipe de travail et d'être attentifs à l'ensemble des résultats (financiers mais aussi en terme de qualité du projet mené).

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Dates :** 16, 23 et 30 septembre 2010  
**Heures :** de 17h00 à 20h30  
**Lieu :** Ateliers des Tanneurs – Salle Gamay  
 Rue des Tanneurs 60A à 1000 BRUXELLES  
**Prix :** 50€ pour les 3 formations à verser sur le compte  
 001-1341426-89 avec la com «bonne gouvernance 09/10»

**Informations et inscriptions :**  
 071/ 53 28 30 – info@saw-b.be

3 formations  
50€

16 septembre 2010

### Rôle et responsabilités des administrateurs

Cette formation permettra d'aborder les règlements des droits et devoirs des administrateurs ou codes de bonne gouvernance. Elle abordera également les questions du recrutement des administrateurs, de leur motivation et de leur départ.

Formateur : **Michel de Wasseige** - consultant spécialisé dans l'accompagnement d'entrepreneurs en économie sociale.

23 septembre 2010

### Règlement d'ordre intérieur et tableau de bord de suivi des obligations du CA

Le Conseil d'administration d'une structure doit suivre des obligations légales. Il lui incombe par exemple de vérifier que la direction soit en ordre au niveau de toutes les obligations fiscales (TVA, ...). Cette 2<sup>e</sup> séance abordera ces différentes exigences et proposera un outil de suivi. Elle abordera également la question du règlement d'ordre intérieur : que contient-il ? Quelles méthodologies pour le réaliser ? etc.

Formateur : **Michel de Wasseige**.

30 septembre 2010

### Outil d'auto-évaluation du CA

Cette troisième séance s'articulera autour d'un outil – procédure, réalisé par la Chaire Cera du Centre d'économie sociale de l'ULg. Cet outil permet d'effectuer une auto-évaluation d'un conseil d'administration : compétences, motivations, complémentarité des administrateurs, etc.

Formatrice : **Julie Rijpens** - Chargée de recherche au Centre d'Economie Sociale et à la Chaire Cera en Entrepreneuriat Social (HEC-ULg).